

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Les points 3 et 4 seront traités dès 14h00

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président informe Mmes et MM. les députés que la séance se terminera impérativement à 17h pour laisser la place à l'Office des Vins Vaudois qui présentera les 1ers Grands Crus Vaudois. Il rappelle également la sortie de législature qui se déroulera le mardi 15 mai à Rougemont.			
	2.	Dépôts Interpellations: Philippe Vuillemin (X2), Régis Courdesse, Vassilis Venizelos. Motion: Martial de Montmollin et consorts. Postulats: Philippe Martinet, Grégory Devaud et consorts, Nicolas Rochat et consorts.			
TRAITE	3.	(11_HQU_MAI) Heure des questions du mois de mai 2012, à 14h00			
OA	4.	(450) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à vendre à la Fondation EMS Le Marronnier le bien-fonds n°397 du cadastre de la commune de Lutry, propriété de l'Etat de Vaud, d'une surface totale de 4'292 m2, pour le prix de CHF 2'600'000.-. (2ème débat) (2ème débat): art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final le projet de décret est accepté à l'unanimité.	DSAS.	Grognuz F.	
RENV-CE	5.	(11_INT_633) Interpellation Pierre-Yves Rapaz et consorts - L'acceptation de l'initiative Weber sur la limitation des résidences secondaires dans notre pays donne-t-elle un droit à l'utilisation du droit d'opposition à toute construction ? (Développement)			
RENV-CE	6.	(11_INT_634) Interpellation Julien Eggenberger et consorts - Quelles garanties pour les prestations transférées au canton dans le domaine de la pédagogie spécialisée ? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	7.	(11_POS_296) Postulat Pierre Zwahlen et consorts - Augmentons notablement les investissements annuels (Développement et demande de prise en considération immédiate) Une demande de renvoi en commission (oui) est opposée à la demande de prise en considération immédiate et le renvoi direct au Conseil d'Etat (non): la demande de renvoi en commission est préférée par 73 oui, 46 non et 6 abstentions.			
RENV-CE	8.	(11_MOT_153) Motion François Cherix et consorts - Nomination d'un responsable du pilotage des agglomérations Motion transformée en postulat. Les conclusions de la commission (prise en considération de la motion transformée en postulat) sont acceptées par 95 oui, 4 non et 12 abstentions.	DINT, DEC, DINF	Venizelos V.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	9.	<p>(441) Exposé des motifs relatif à la révision du Code civil suisse (Protection de l'adulte, droit des personnes et droit de la filiation) - Démarche CODEX_2010 volet "Protection de l'adulte et de l'enfant" et Projet de loi vaudoise d'application du droit fédéral de la protection de l'adulte et de l'enfant et Projets de lois modifiant - la loi du 18 décembre 2007 d'application dans le Canton de Vaud de la législation fédérale sur les étrangers; - la loi du 7 mars 2006 sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers - la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques - la loi du 12 décembre 1979 d'organisation judiciaire - la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique - la loi du 2 décembre 2003 sur l'action sociale vaudoise - la loi du 24 janvier 1996 d'aide aux personnes recourant à l'aide médico-sociale - la loi du 10 février 2004 sur le recouvrement et les avances sur pensions alimentaires - la loi du 4 mai 2004 sur la protection des mineurs - la loi du 10 février 2004 sur les mesures d'aide et d'intégration pour personnes handicapées et Projet de décret ordonnant la convocation des électeurs pour se prononcer sur les modifications constitutionnelles liées à la nouvelle terminologie du Code civil suisse en matière de protection de l'adulte et de l'enfant (Suite des débats)(1er débat)</p> <p>(1er débat, suite des débats): LVLEtr: art. 36 accepté. Fin du 1er débat. LARA: art. 45 à 47 acceptés. Fin du 1er débat. LEDP: art. 3 et 4 acceptés. Fin du 1er débat. LOVJ: art. 67, 76, 110 acceptés. Fin du 1er débat. LSP: art. 15a à 15d acceptés. art. 21 et 23 acceptés. Art. 23a (abrogation) accepté. Art. 23b, al. 2, amdt com accepté; art. 23b, al. 5, amdt com accepté. Art. 23b amendé accepté. Art. 23c, al. 3, amdt com accepté. Art. 23c amendé accepté. Art. 23d, al. 1, amdt Vuillemin accepté par 94 oui, 2 non et 4 abstentions, al. 2, amdt Vuillemin accepté par 95 oui et 3 abstentions. Art. 23d amendé accepté. Art. 23 e acceptés. Art. 56 accepté. Art. 56a accepté. Art. 56b accepté. Art. 56c, amdt com (titre) accepté. Art. 56c amendé accepté. Art. 57 à 70 acceptés. Fin du 1er débat. LASV: art. 7, 8, 18 acceptés. Fin du 1er débat. LAPRAMS: art. 1 accepté. Fin du 1er débat. LRAPA: art. 11 accepté. Fin du 1er débat. LProMin: art. 6, 13, 21, 2324b, 26, 26a, 27, 27a, 28 et 61 acceptés. Fin du 1er débat. LAIH: art. 6a, et 6e acceptés. Art. 6g, amdt com accepté. Art. 6g amendé accepté. Art. 26 accepté.</p>	DINT.	Haldy J.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		Décret: art. 1 et 3 acceptés. Fin du 1er débat.			
OA	10.	(452) Exposé des motifs et projets de lois - sur la géoinformation (Lgéo-VD) - modifiant la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC)(2ème débat) (2ème débat): Lgéo-VD: tous les articles sont acceptés sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est accepté à l'unanimité. LC: art. 104d accepté. Fin du 2ème débat. . En vote final, le projet de loi est accepté à l'unanimité.	DINF.	Truffer J.J.	
OA+M	11.	(409) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil - sur la démarche de simplification administrative (SimpA) - sur la motion du Groupe radical - Administration : moins de tracasseries, plus de croissance et d'innovation ! (08_MOT_026) et Exposé des motifs et projets de lois - modifiant le code de procédure civile du 14 décembre 1966 (1er débat) (1er débat) EMPL CPC: entrée en matière acceptée. Art. 380 accepté. Art. 381 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée avec une abstention. (2ème débat): art. 380 accepté. Art. 381 accepté. Art. 2, amdt CE (suppression) accepté (=> 3ème débat). Fin du 2ème débat. Une demande de 3ème débat immédiat est acceptée à l'unanimité. (3ème débat): art. 2, version 2ème débat acceptée. Fin du 3ème débat. Au vote final, le projet de loi est accepté avec 104 oui et 1 abstention. Les conclusions de la commission sur le rapport du CE sur la motion radicale (acceptation) sont acceptées à l'unanimité. Les conclusions de la commission sur le rapport SimpA (acceptation) sont acceptées à l'unanimité.	DEC.	Venizelos V.	
TRAITE	12.	(11_INT_570) Réponse du Conseil d'Etatà l'interpellation Stéphane Montangero et consorts - Armes militaires à la maison : les Vaudois-es sont-ils à l'abri ?	DSE		

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	13.	(391) Exposé des motifs et projet de loi forestière(3ème débat) (3ème débat): art. 11, al. 1, version 2ème débat (oui) opposée à la version du 1er débat (non): la version du 2ème débat est préférée par 68 oui, 33 non et 4 abstentions. Art. 21, al. 1 et 2 bis, version 2ème débat (oui) opposée à la version du 1er débat (non): la version du 2ème débat est préférée par 66 oui, 50 non et 5 abstentions. Art. 66, al. 2, version 2ème débat (oui) opposée à la version du 1er débat (non): la version du 2ème débat est préférée par 85 oui, 46 non et 4 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 89 oui, 41 non et 7 abstentions. Art. 77, al. 2, version 2ème débat (oui) opposée à la version du 1er débat (non): la version du 2ème débat est préférée par 128 oui, 6 non et 2 abstentions. Art. 77, al. 3, version 2ème débat (oui) opposée à la version du 1er débat (non): la version du 2ème débat est préférée par 110 oui, 10 non et 9 abstentions. Fin du 3ème débat. En vote final, le projet de loi est accepté par 113 oui et 12 abstentions.	DSE.	Nicolet J. (Majorité), Pidoux J.Y. (Minorité)	
TRAITE	14.	(11_INT_565) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Grégory Devaud - POCAMA ou pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?!	DSE.		
TRAITE	15.	(11_INT_556) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Béatrice Métraux - Tourisme nucléaire, où se sont donc envolées les 32 tonnes de poussières radioactives ?	DSE.		
TRAITE	16.	(11_INT_520) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christiane Rithener - Le canton de Vaud va-t-il contribuer à l'effort nécessaire pour que la Suisse sorte du nucléaire ?	DSE.		
RENV-CE	17.	(11_MOT_148) Motion Guy-Philippe Bolay et consorts demandant l'élaboration d'une loi cantonale prévoyant des allègements en faveur des nouvelles entreprises innovantes (NEI) Motion transformée en postulat. Les conclusions de la commission (prise en considération du postulat) sont acceptées par 96 oui et 8 abstentions.	DFIRE	Ballif L.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	18.	(11_PET_072) Pétition n° 1 de M. Cocou Jean-Baptiste Djossou Les conclusions de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal (classement) sont acceptées par 75 oui, 1 non et 11 abstentions.	DFIRE	Haury J.A.	
REF	19.	(11_PET_073) Pétition n° 2 de M. Cocou Jean-Baptiste Djossou Les conclusions de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal (classement) sont acceptées par 93 oui et 2 abstentions.	DFIRE	Haury J.A.	
TRAITE	20.	(11_INT_563) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabrice De Icco - Le Conseil d'Etat souhaite-t-il enterrer l'Office du personnel enseignant ?	DFIRE.		
RENV-T	21.	(11_INT_607) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Anne Décosterd sur les relations dangereuses entre l'ACI et une multinationale brésilienne	DFIRE.		15/05/2012
RENV-T	22.	(11_INT_611) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre Zwahlen au nom du groupe socialiste concernant l'exonération fiscale du géant Vale International : les dizaines de milliards tirés des exploitations minières	DFIRE.		15/05/2012
RENV-T	23.	(11_INT_618) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Raphaël Mahaim - Le champion du monde des OGM et des scandales sanitaires Monsanto a-t-il aussi bénéficié d'exonérations fiscales ?	DFIRE.		15/05/2012
RENV-T	24.	(11_INT_578) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Grobéty - Reconnaissance d'utilité publique avec exonération fiscale d'une association caritative	DFIRE.		15/05/2012
RENV-T	25.	(442) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Mireille Aubert et consorts demandant la mise en place d'un plan d'action cantonal contre la mendicité en compagnie de mineurs	DEC	Schwaar V.	15/05/2012
RENV-T	26.	(11_MOT_157) Motion Pascale Manzini et consorts introduisant plus de pragmatisme dans la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA)	DEC	Courdesse R.	15/05/2012
RENV-T	27.	(11_INT_542) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gabriel Poncet - Requérants d'asile à Gland, bis repetita !	DEC.		15/05/2012

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	28.	(09_INT_238) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy demandant de ne pas laisser l'EVAM jouer avec des allumettes	DEC		15/05/2012
RENV-T	29.	(11_INT_564) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy concernant le centre Evam de Vennes : voudrait-on mettre la poussière sous le tapis... ou les requérants déboutés dans la rue ?	DEC.		15/05/2012
RENV-T	30.	(11_INT_559) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel et consorts - L'application des accords de Dublin en matière de migration : un danger pour les personnes malades, une négation du droit d'asile !	DEC.		15/05/2012
RENV-T	31.	(11_INT_568) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Requérants d'asile en Suisse et vacanciers l'espace d'un été dans leur pays d'origine ?	DEC.		15/05/2012
RENV-T	32.	(11_INT_571) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre Guignard - A-t-on toutes les garanties que l'assassin de Montbenon sera expulsé ?	DEC.		15/05/2012
RENV-T	33.	(11_POS_268) Postulat Ginette Duvoisin et consorts concernant internet à haut débit - les habitants du canton ne sont pas mis sur pied d'égalité	DEC, DINF	Attinger Doepper C.	15/05/2012
RENV-T	34.	(11_POS_269) Postulat Jean-Michel Favez et consorts au nom du groupe socialiste demandant au Conseil d'Etat un programme de lutte contre la crise par le biais notamment d'une anticipation des investissements sur le plan vaudois	DEC, DFIRE	Truffer J.J.	15/05/2012
RENV-T	35.	(11_INT_561) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christa Calpini - Le chômeur malade, un invalide qui s'ignore ou pourquoi l'Etat de Vaud a-t-il pris la décision de supprimer les postes de médecins conseil de l'ORP et de faire appel au Service Médical Régional pour évaluer des chômeurs ayant un problème de santé ?	DEC		15/05/2012
RENV-T	36.	(11_INT_528) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Rochat et consorts - Etat de Vaud et Emirats arabes : unis pour les droits humains?	DEC		15/05/2012

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :